



Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Matawinie

CONSEIL MUNICIPAL Territoire non organisé de la MRC de Matawinie Séance ordinaire – 24 novembre 2021

SONT PRÉSENTS

- Mmes Isabelle Perreault, mairesse
Audrey Boisjoly, conseillère
Émilie Boisvert, conseillère
Michelle Joly, conseillère
Isabelle Parent, conseillère
- MM Martin Bordeleau, conseiller
Sylvain Breton, conseiller
Daniel Arbour, conseiller
Pierre Charbonneau, conseiller
Joé Deslauriers, conseiller
Réjean Gouin, conseiller
Martin Héroux, conseiller
Karl Lacouvé, conseiller
Charles-André Pagé, représentant Saint-Alphonse-Rodriguez
Sylvain Roberge, conseiller
Raymond Rougeau, conseiller

Formant quorum sous la présidence de madame Isabelle Perreault

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

- MM Réal Brassard, secrétaire-trésorier et directeur général
Félix Nadeau Rochon, directeur adjoint du Service d'aménagement
- Mmes Hélène Fortin, greffière, directrice des services juridiques et secrétaire-trésorière adjointe
Édith Gravel, directrice du Service d'aménagement
Julie Dorich, secrétaire de direction

La séance se déroule au Club de golf de Rawdon sis au 3999 Lakeshore Drive à Rawdon.
Un avis public à cet effet a été publié le 17 novembre 2021.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

TNO-11-082-2021

Le quorum ayant été constaté, il est proposé par M. Martin Héroux, appuyé par M. Sylvain Breton et résolu unanimement que la présente assemblée soit et est ouverte à 11h54.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

TNO-11-083-2021

Il est proposé par Mme Isabelle Parent, appuyée par M. Raymond Rougeau et résolu unanimement que le projet d'ordre du jour tel que présenté.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2021
4. DOSSIERS
 - 4.1. Règlement TNO-67-2021 concernant l'imposition des taxes foncières générales et spéciales pour tous les immeubles situés sur le Territoire non organisé de la MRC de Matawinie pour l'exercice financier 2022 – Avis de motion et dépôt du projet de règlement
 - 4.2. Crédit de taxes – Cueillette des matières résiduelles lac Cartier - Décision
 - 4.3. Nomination des représentants – Comité consultatif d'urbanisme – Décision



**Procès-verbal de la Municipalité régionale
de comté de Matawinie**

**CONSEIL MUNICIPAL
Territoire non organisé de la MRC de Matawinie
Séance ordinaire – 24 novembre 2021**

- 4.4. Création de poste – Technicien en urbanisme TNO - Décision
- 4.5. Calendrier 2022 des séances ordinaires du Conseil municipal du TNO - Adoption

- 5. LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES ENGAGEMENTS - ADOPTION
- 6. LISTE DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES – AUCUN
- 7. VARIA
- 8. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 15 OCTOBRE 2021

TNO-11-084-2021

Il est proposé par M. Martin Bordeleau, appuyé par M. Sylvain Breton et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal, comme rédigé.

4. DOSSIERS

4.1. Règlement TNO-67-2021 concernant l'imposition des taxes foncières générales et spéciales pour tous les immeubles situés sur le Territoire non organisé de la MRC de Matawinie pour l'exercice financier 2022 – Avis de motion et dépôt du projet de règlement

TNO-11-085-2021

Mme Isabelle Parent donne avis de motion et dépose le projet de règlement TNO-67-2021, et ce, conformément à l'article 445 du Code municipal, à l'effet que lors de la séance ultérieure du Conseil municipal du TNO de la MRC de Matawinie sera pris en considération pour adoption le règlement TNO-67-2021 *concernant l'imposition des taxes foncières générales et spéciales pour tous les immeubles situés sur le Territoire non organisé de la MRC de Matawinie pour l'exercice financier 2022.*

Ce règlement a pour but d'imposer les taux de taxes dans le Territoire non organisé de la MRC de Matawinie pour l'exercice financier 2022 afin de pouvoir prélever les sommes nécessaires aux dépenses d'administration, d'évaluation foncière et d'aménagement, pourvoir aux améliorations et faire face aux obligations de la MRC de Matawinie envers le Territoire non organisé.

4.2. Crédit de taxes – Cueillette des matières résiduelles lac Cartier - Décision

TNO-11-086-2021

Considérant que le déclassement d'un pont du ministère des Transports (MTQ) a compromis la cueillette des matières résiduelles pour les 13 résidents du lac Cartier;

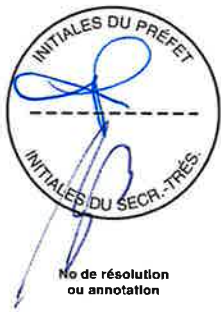
Considérant que la mise en place du service à l'écocentre a été retenue, en collaboration avec la municipalité et l'association du lac Cartier;

Considérant que les délais liés à la mise en place de cette solution n'auront pas permis le maintien d'un service adéquat pour la période estivale 2021;

Considérant qu'une taxe de 230 \$ par propriété avait été prélevée pour l'exercice financier 2021;

Considérant qu'il y a lieu de compenser cette situation et d'accorder une note de crédit proportionnelle pour les 13 usagers desservis;

En conséquence, il est proposé par Mme Isabelle Parent, appuyée par M. Martin Bordeleau et résolu unanimement par le Conseil municipal du TNO d'autoriser qu'une note de crédit



**Procès-verbal de la Municipalité régionale
de comté de Matawinie**

**CONSEIL MUNICIPAL
Territoire non organisé de la MRC de Matawinie
Séance ordinaire – 24 novembre 2021**

de 230 \$ soit inscrite au compte de taxes 2022 des résidents du lac Cartier pour lesquels la collecte des matières résiduelles n'a pu être effectuée pendant la période estivale 2021 et que cette somme de 2 990 \$ soit prise à même les surplus accumulés du TNO.

4.3. Nomination des représentants – Comité consultatif d'urbanisme - Décision

TNO-11-087-2021

Il est proposé par M. Sylvain Breton, appuyé par M. Martin Héroux et résolu unanimement de nommer MM Réjean Gouin et Karl Lacouvé à titre de membres du Comité consultatif d'urbanisme.

4.4. Création de poste – Technicien en urbanisme TNO - Décision

TNO-11-088-2021

Considérant que la MRC de Matawinie agit à titre de municipalité locale pour le Territoire non organisé (TNO);

Considérant que la charge de travail pour le TNO est en constante progression;

Considérant les retards dans la prise en charge de nombreux dossiers, en raison notamment d'un accroissement du service à la clientèle et dans l'occupation du territoire;

Considérant l'importance de rencontrer les échéanciers ainsi que les obligations légales en matière d'aménagement et d'urbanisme;

Considérant l'importance d'offrir un service à la clientèle de qualité et en continu;

Considérant la recommandation favorable du Comité administratif à sa séance du 9 novembre 2021;

En conséquence, il est proposé par M. Réjean Gouin, appuyé par Mme Isabelle Parent et résolu unanimement par le Conseil municipal du TNO de procéder à l'embauche d'un technicien en urbanisme TNO, pour un poste temps plein et financé par le budget courant du TNO.

4.5. Calendrier 2022 des séances ordinaires du Conseil municipal du TNO - Adoption

TNO-11-089-2021

Il est proposé par M. Karl Lacouvé, appuyé par M. Daniel Arbour et résolu unanimement d'adopter le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal du TNO pour l'année 2022 :

Date	Endroit	Heure
19 janvier 2022	Préfecture de la MRC de Matawinie	Suivant la séance du Conseil de la MRC
16 février 2022	Préfecture de la MRC de Matawinie	Suivant la séance du Conseil de la MRC
16 mars 2022	Préfecture de la MRC de Matawinie	Suivant la séance du Conseil de la MRC
20 avril 2022	Préfecture de la MRC de Matawinie	Suivant la séance du Conseil de la MRC
18 mai 2022	Préfecture de la MRC de Matawinie	Suivant la séance du Conseil de la MRC
15 juin 2022	Préfecture de la MRC de Matawinie	Suivant la séance du Conseil de la MRC
20 juillet 2022	Préfecture de la MRC de Matawinie	Suivant la séance du Conseil de la MRC
21 septembre 2022	Préfecture de la MRC de Matawinie	Suivant la séance du Conseil de la MRC
19 octobre 2022	Préfecture de la MRC de Matawinie	Suivant la séance du Conseil de la MRC
23 novembre 2022	Préfecture de la MRC de Matawinie	Suivant la séance du Conseil de la MRC



**Procès-verbal de la Municipalité régionale
de comté de Matawinie**

**CONSEIL MUNICIPAL
Territoire non organisé de la MRC de Matawinie
Séance ordinaire – 24 novembre 2021**

5. LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES ENGAGEMENTS – ADOPTION

TNO-11-090-2021

Il est proposé par M. Sylvain Roberge, appuyé par M. Martin Bordeleau et résolu unanimement d'adopter la liste des déboursés et des engagements, comme présentée :

Compte « Général » TNO

Chèques n^{os} 3448 à 3450, montant total de 3 723,99 \$ \$

Dépôts directs n^{os} 700456 à 700467 incl., montant total de 82 424,41 \$

Prélèvements n^{os} 210011 et 210016 incl., montant total de 37 238,54 \$

Engagements n^{os} 21-000109 à 21-000123, montant total de 51 392,76 \$

6. LISTE DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES - AUCUN

Aucun virement budgétaire.

7. VARIA

7.1. Aucun point

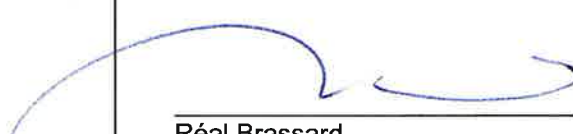
8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

TNO-11-091-2021

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Martin Héroux, appuyé par M. Joé Deslauriers et résolu unanimement que la présente séance ordinaire du Conseil municipal des Territoires non organisés soit et est levée à 12h02.



Réal Brassard
Secrétaire-trésorier et
directeur général



Isabelle Perreault
Mairesse